

L'année suivante, on se rabattit sur un chocolat plus laiteux; le même résultat fut plus long à se produire, mais enfin il se produisit.

En désespoir de cause, les consommateurs, voulant une chaussure claire qui restât claire tout le temps et qui ne ressemblât en rien au caméléon, abandonnèrent l'Infortuné chocolat et se tournèrent vers le citron.

Le chocolat est mort; vive le citron!

Un voyageur qui revient du Mexique où il a visité les provinces les moins fréquentées, raconte:

Dans une des petites villes, j'achetai des limons et donnai à la marchande une piastre. En guise de monnaie, elle me rendit 49 morceaux de savon, de la grosseur d'un petit biscuit. Je restai muet de surprise et mon étonnement excita aussi celui de la jeune fille. Un sergent de ville qui se trouvait près m'expliqua que pour de petites sommes, le savon était monnaie légale dans plusieurs régions du pays.

En examinant la monnaie que l'on m'avait rendue, je trouvai que chaque morceau portait, en creux, l'étampe d'une ville et d'une manufacture autorisée par le gouvernement. Les morceaux de savon valaient 1/4 la pièce. Plus tard, dans le cours de mes voyages, il m'est arrivé souvent de recevoir de cette monnaie. Bien des morceaux portaient la marque d'avoir servi à quelque lavage, mais je m'aperçus que ce n'était pas rare du tout. Pourvu que l'étampe ne soit pas effacée, le morceau de savon conserve sa valeur comme monnaie. Un homme, en emprunte un à son ami, se lave les mains et le rend avec ses remerciements. Je me suis plus d'une fois servi d'un de mes morceaux de savon-monnaie, au bain, et je les ai ensuite dépensés.

Un chimiste attaché à une raffinerie de sucre de Chino, Cal., vient de faire une découverte assez curieuse: il a trouvé le moyen d'utiliser pour le pavage des rues les résidus de mélasse provenant de la fabrication du sucre. Jusqu'à présent, ces résidus étaient con-

sidérés comme n'ayant aucune valeur et ne pouvant servir à rien.

Le chimiste en question les a mélangés avec du sable et en a fait une composition ayant la consistance de l'asphalte. Elle s'étend sur les chaussées et sur les trottoirs comme l'asphalte, sèche très vite et durcit à mesure; une des particularités de cette composition c'est que le soleil, au lieu de la rendre malléable, lui donne plus de consistance encore.

Pour éprouver la résistance de ce nouveau produit, on en a fabriqué une plaque de deux pieds de long, d'un pied de large et d'un pouce d'épaisseur, dont on a placé les deux extrémités sur des supports et qu'on a soumise aux coups répétés d'un marteau mécanique. La place n'a pas bougé; on n'y a relevé ni fissures ni courbures.

Le pavage à la mélasse a été établi sur un trottoir d'une longueur de 1,000 pieds qui va de la raffinerie à la grande rue de Chino; si l'expérience réussit, on l'utilisera dans toutes les rues de la ville. Le seul point qui n'est pas éclairci est celui de savoir quel effet aura la pluie sur le nouveau pavage. Est-ce que, par les jours d'averse, les ruisseaux ne vont pas charrier des torrents d'eau sucrée?

Le séjour de la terre ne plaît plus au kangourou, il s'apprête à rentrer dans le néant. Par suite de cet événement déplorable, sa peau va atteindre des prix exorbitants.

Pour parler à toute éventualité, il a fallu chercher un coadjuteur avec droit de succession pour remplacer cet animal assez mal élevé pour ne pas trouver le séjour de notre planète charmant. Ce successeur vient d'être désigné, c'est le mouton des Indes qui sera, paraît-il, très heureux d'offrir sa peau, dont la finesse remarquable du grain, le mettra à même de ne pas faire regretter son prédécesseur.

Il paraît qu'il est impossible à un profane de découvrir la différence qui existe entre les deux cuirs.

—(Moniteur de la Cordonnerie.)

VENTE AUTORISEE EN JUSTICE

SERONT VENDUS PAR ENCAN, au plus haut et dernier enchérisseur, les immeubles ci après décrits appartenant, pour une moitié indivise, aux enfants mineurs, nés du mariage de Alberoni Christin dit St-Amour avec fete Sophie Turcot, et pour l'autre moitié indivise à la filleule du dit Alberoni Christin dit St-Amour, savoir:

1. Un lot de terre vacant, connu sous le No. 57 de la redivision officielle d'une partie du numero 1 et de la subdivision officielle du terrain designé sous le numero trente deux, sur le plan et au livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, de la contenance de vingt quatre pieds de largeur, en front et en arriere, sur quatre-vingt pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant devant à la rue St-Louis, derrière une ruelle, numero trente deux A—un, quarante quatre A, d'un côté au numero trente-deux—un—cinquante-six et de l'autre côté au numero trente-deux—un—cinquante huit, avec droit de passage, avec tous autres intérêts dans une ruelle pour communiquer à et de l'avenue Maitland, sans l'embarasser et aux conditions ordinaires d'entretien.

2. Un lot de terre vacant connu sous le numero cinquante-sept de la redivision officielle d'une partie du numero deux de la subdivision officielle du terrain designé sous le numero douze, sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis [12-57], de la contenance de vingt-deux pieds de largeur, en front et en arriere, sur quatre-vingt pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant devant à l'avenue Noran, derrière à la ruelle numero douze—deux—douze de la dite redivision, d'un côté au numero douze—deux—cinquante-six [12-56], et de l'autre côté au numero douze—deux—cinquante huit [12-58] de la même redivision avec droit de passage avec tous autres y ayant droit dans la dite ruelle, pour communiquer à et de la rue Edouard Charles, à et de la rue Boulevard, sans l'embarasser et aux conditions ordinaires d'entretien.

3. Deux lots de terre sis et situés en la Cité de Montréal, dans le quartier St-Jean-Baptiste, sur le niveau de la rue Rivard, et connus au plan et livre de renvoi officiels du village incorporé St-Jean-Baptiste, sous les numeros deux cent trente deux et deux cent trente trois de la subdivision officielle du numero quinze [232 15, 233 15], avec les bâtisses y érigées et avec l'usage de la ruelle située en arriere des dits lots en commun avec tous autres y ayant droit.

Les immeubles ci dessus décrits en premier et deuxième lieu, seront vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse du St-Enfant-Jesus, Mardi, le dix-septieme jour de Septembre prochain (1895) à dix heures de l'avant midi, et l'immeuble ci dessus décrit en dernier lieu, sera vendu à la porte de l'Eglise de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le dix huitieme jour du mois de Septembre prochain (1895), à dix heures de l'avant midi.

Pour les renseignements, s'adresser aux soussignés.

Montréal, ce 14 Août 1895.

L. P. P. GARDIN, Notaire commis.

ROMEO PREVOST, Curateur.

VOUS ?



Êtes respectueusement invités à examiner toutes nos lignes de Poêles "Universal" et "Leader", et à vous assurer par vous-même que pour la variété, le dessin et le fini, aucun ne les surpasse.

The WM. CLENDINNENG & SON CO., (Limitee)

Manufacturiers de la célèbre Fournaise à eau chaude "ETNA."

MONTREAL ET SAINT-HENRI.

MACHINE A MOUDRE DE VESSOT

Système le plus parfait et économique pour faire la mouture. En compétition avec le monde entier, a remporté:

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne, Chicago, 1893.



Le prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1894. Hamilton, 1895.

Diplôme à Sherbrooke, 1895, 1891, 1892, et Ottawa 1892.

Nous attirons l'attention de cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulures pour les moulins moutent de

20 à 50 minots à l'heure, et aussi fin que desre; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à operer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents dévoués.

Adressez: S. VESSOT & CIE,

Seuls manufacturiers, JOLIETTE, P.Q., Can.